

INAUGURATION, PAR MONSIEUR PIERRE
MAUROY, DE L'EXPOSITION: " DE LA
BIENFAISANCE A L'ACTION SOCIALE, 200
ANS DE SOLIDARITE AU SERVICE DES
LILLOIS "

MAIRIE DE QUARTIER DU CENTRE,
SAMEDI 21 DECEMBRE 1996

Trame d'intervention

. Saluer les personnes présentes, acteurs
et partenaires à divers titres de l'action
sociale et de la solidarité à Lille:

- Patrick KANNER, en sa qualité d'Adjoint
au Maire, de vice-président délégué du
CCAS, mais également de Président de
l'Union Nationale des CCAS, l'UNCCAS.

- administrateurs, directeurs, personnels
du CCAS de Lille, cadres et personnels de
l'Action sociale municipale, représentants
de CCAS de la Métropole lilloise.

- Elus municipaux présents, au premier chef Marie-Thérèse ROUGERIE, Présidente du Conseil de Quartier du Centre, qui a bien voulu accueillir l'exposition, les Conseillers de Quartier et les agents municipaux de la Mairie de Quartier.
- Cadres municipaux, représentants des centres sociaux, partenaires institutionnels et associatifs.

. Féliciter les organisateurs de l'exposition, réalisée sous l'autorité de Patrick KANNER, le faire non seulement en tant que Maire de Lille mais également comme Président de droit du CCAS.

. Symbolique de son installation au sein de la Mairie de Quartier du Centre, qui fut jusqu'en 1985 un haut lieu de la vie sociale lilloise: ancien Bureau d'Aide Sociale.

. Une réussite à la fois historique, pédagogique, un travail sérieux et très documenté, des panneaux clairs, complets, précis, où le visiteur apprend de très nombreuses informations sur l'Histoire de l'action sociale à Lille, dont la première manifestation d'intervention formelle remonte à 1066.

. Une remise en perspective qui inscrit le rôle et les interventions actuels de la Ville de Lille et du CCAS dans une continuité et une cohérence historique.

. Car malheureusement, même en changeant de nom, même en s'atténuant, la pauvreté et l'exclusion n'ont jamais totalement disparu dans notre ville depuis 1000 ans.

. Souligner que l'exposition montre, justement, combien Lille a souffert autrefois de la misère, et de quelle façon

les autorités, qu'elles soient religieuses, municipales ou autres, ont traité le problème.

. On pratiquait plus volontiers autrefois la charité et le secours aux indigents au nom des principes chrétiens, et dans le souci non dissimulé de préserver la paix sociale.

. La création des hospices généraux, comme le " Bleu Tôt " de Lille, en 1656 répondait davantage à une notion d'enfermement que d'assistance.

. Le tournant s'est véritablement produit, comme le montre bien l'exposition, au moment de la Révolution. Les législateurs, inspirés par les Droits de l'Homme, parlent de devoir, de justice, refusent, selon le mot de La Rochefoucauld-Liancourt, que " la bienfaisance soit seulement une vertu compatissante ".

. En célébrant aujourd'hui le bicentenaire de la création des Bureaux de bienfaisance, c'est donc l'anniversaire de cette nouvelle vision de la solidarité que nous commémorons.

. Des Bureaux de Bienfaisance transformés en 1893 en Bureaux d'Assistance, puis en 1953 en Bureaux d'Aide Sociale, enfin en 1986 en Centres Communaux d'Action Sociale, les CCAS.

. Au paternalisme social, voire à l'ordre moral d'hier, s'est progressivement substituée la notion de cohésion sociale, de solidarité.

. Rappeler les décisions prises par le gouvernement Mauroy en 1983, délocalisant les compétences sociales de l'Etat dans les départements, et la loi de janvier 86 (gouvernement Fabius) créant les CCAS, dans la logique de la Décentralisation.

. Egalement, instauration, en 1988, du Revenu Minimum d'Insertion, par le gouvernement Rocard. Les grandes avancées sociales des quinze dernières années, c'est la Gauche qui les a faites.

. Souligner le rôle moteur des CCAS dans l'action sociale et la solidarité: allègement des procédures parfois trop institutionnelles, simplification, proximité et efficacité, qui sont indispensables en la matière.

. Hommage aux partenaires lillois de la solidarité, qui oeuvrent avec le CCAS: élus municipaux membres de son Conseil d'Administration, services sociaux de l'Hôtel de Ville et des mairies de quartier, travailleurs sociaux, Caisse Régionale d'Assurance-Maladie, Caisse d'Allocations Familiales, autres Collectivités territoriales, notamment le Conseil Général (PMI, RMI), Associations, notamment familiales, fortement impliquées dans la solidarité.

. Félicitations à Patrick KANNER, récemment élu Président de l'Union Nationale des CCASS. En 70 ans, le troisième nordiste sur 5 présidents ! Notre culture et notre tradition solidaires sont reconnues bien au delà du Nord-Pas de Calais.

. Représentativité incontestable de l'UNCASS: 3.271 CCAS en sont membres, 60% de la population française concernée par ce réseau.

. Grâce à l'action des services sociaux municipaux et des CCAS, partenaires solides, des résultats significatifs ont ainsi été obtenus dans des domaines essentiels:

- aide et soutien aux personnes âgées
- insertion des personnes handicapées
- lutte contre l'exclusion
- coordination des actions d'insertion autour du RMI.

. Mais l'action sociale et la solidarité sont désormais confrontées à des situations nouvelles:

- un chômage massif, qui touche beaucoup les jeunes, la précarité de l'emploi pour plusieurs millions de personnes.

- une exclusion qui s'étend, concerne directement ou indirectement toutes les couches de la société, des personnes sans domicile fixe, sans aucuns droits, des urgences humanitaires (SDF mort de froid il y a quelques jours).

- Le retour de maladies " sociales " que l'on croyait éradiquées (tuberculose, malnutrition), les conséquences de la toxicomanie.

- la remise en cause progressive des droits sociaux, des protections pourtant acquises de longue date, au nom d'une inéluctable mondialisation, qui est surtout un prétexte.

- les difficultés de financement des interventions, leur transfert aux municipalités, sans moyens budgétaires d'accompagnement.

. Les Villes, leurs services sociaux et les CCAS sont en première ligne. Ils doivent continuellement éteindre des incendies, veiller à ce que les fractures sociales dénoncées en haut lieu ne deviennent pas des fractures civiques.

. Et ce n'est certainement pas en organisant de pseudos referendum " anti-mendicité " que l'on résoudra quoi que ce soit.

. Il faut probablement réorganiser aujourd'hui l'intervention sociale en s'appuyant sur l'intercommunalité, en clarifiant les compétences des institutions et les modes de financement.

. Le grand intérêt d'une telle exposition est bien de nous montrer comment de tous temps on a cherché des solutions, mis en oeuvre des décisions qui

répondaient évidemment à la préoccupation dominante de leur époque, et des moyens, le plus souvent empiriques, dont disposaient les autorités.

. Même imparfaits, les choix d'hier et d'avant-hier ont permis de limiter autant que possible les conséquences dramatiques de l'existence que menaient la plupart des Lillois, il y a encore à peine un siècle.

. Nous n'avons pas le droit de revenir en arrière, alors que nous disposons aujourd'hui des moyens qui faisaient défaut autrefois. Nous devons refuser ces égoïsmes comptables, qui finiraient de toute façon par coûter bien plus cher à la société.

SOLIDARITÉ : UN COMBAT MODERNE

Jusqu'au 11 janvier, la mairie de quartier de Lille-centre célèbre le bicentenaire des Bureaux de bienfaisance, ancêtres des Centres communaux d'action sociale. Une occasion de rappeler que la solidarité est un combat toujours d'actualité.

SUR le thème « de la bienfaisance à l'action sociale », l'exposition présente 200 ans de solidarité au service des Lillois. Un parcours initiatique au pays des pauvres, sur fond d'histoire sociale. De la charité privée et confessionnelle, à la prise en charge par l'Etat, la lutte contre l'indigence s'est peu à peu instituée en un véritable droit des pauvres. Et en ce début de l'hiver, il est bon de rappeler avec La Rochefoucauld, un philosophe du XVIIIe siècle, que « la bienfaisance n'est pas une vertu compatissante, mais elle est un devoir de la société ».

« C'est émouvant de voir l'histoire de la misère, surtout en ces temps d'urgence sociale » commente le maire de Lille, Pierre Mauroy, venu inaugurer l'exposition en qualité de président du CCAS. Le constat a malheureusement rejoint les rangs des clichés éculés. Et, clairement, les citoyens en ont assez qu'on rebatte leur bonne conscience en agitant le spectre de la pauvreté.

Le pauvre, un citoyen

Pourtant, en abordant l'histoire de la charité, découpée sur grands panneaux, on comprend mal comment l'Etat a failli dans sa prise en charge des plus démunis. Jusqu'à la Révolution, la gestion des miséreux était laissée à des associations confessionnelles, catholiques ou protestantes. Il faut attendre les philosophes des Lumières pour que le pauvre soit considéré comme un citoyen, et voie l'assistance reconnu comme droit. C'est dans cet esprit que sont nés, en 1796, sous le Directoire, les Bureaux de bienfaisance.

Mais le manque de moyens publics et le changement de régime reportent à la fin de la

seconde guerre mondiale la prise en charge des indigents par l'Etat Providence. Au XIXe siècle et au début du XXe, l'action sociale est

A quoi servent les CCAS ?

En 1986, les Centres communaux d'action sociale succèdent aux Bureaux d'aide sociale. Ce sont des établissements publics communaux, gérés par un conseil d'administration, comprenant à parité des délégués du conseil municipal et des membres nommés par le maire. Les CCAS instruisent en partie les demandes d'aide sociale et gèrent les demandes du RMI. Pour les personnes en grande difficulté, ils mènent une politique de prévention et d'accompagnement social pour l'éducation, la santé, la culture, le logement... Le but des CCAS est d'offrir un « guichet unique » aux plus démunis, souvent déconçus par la multitude des intervenants.

le fait de « bienfaiteurs ». De riches industriels ont « leurs » pauvres, et leur donnent l'obole pour sauvegarder la paix sociale.

« Avant, les plus démunis étaient résignés. Aujourd'hui, il règne un vent d'agressivité, une colère inhabituelle... » remarque Pierre Mauroy, qui entrevoit une « révolte des gueux » moderne. Si tous les politiques s'accordent à reconnaître à l'Etat la compétence de la solidarité, ils sont démunis devant l'urgence du fléau.

Faillite de la décentralisation

Pour Patrick Kanner, adjoint au maire de Lille, délégué à l'action sociale et nouveau président de l'Union nationale des CCAS, ce dysfonctionnement est dû en partie à une législation floue. « La loi a accordé aux CCAS un financement complexe, en limitant la décentralisation. Or, la commune est l'échelon le plus pertinent pour gérer la précarité. » Patrick Kanner défend d'ailleurs un projet de loi pour le toilettage des compétences des CCAS, « seul moyen de lutter contre la grande pauvreté. »

En attendant les réformes publiques, les associations comme l'Armée du salut, les Restos du cœur, ou le Secours populaire, tentent de pallier l'urgence sur le terrain. Et la solidarité rejoint encore l'initiative privée. L'histoire est un éternel recommencement...

Marie VANDEKERKHOVE



Pierre Mauroy et Patrick Kanner, son adjoint à l'action sociale rappellent que la solidarité est un combat toujours d'actualité.

Exposition

De la bienfaisance à l'action sociale

Lits de fer, bains simples et sulfureux

Les bureaux de bienfaisance datent du 7 frimaire, an V. En termes clairs, ils ont 200 ans. Le centre communal d'action sociale de Lille a marqué cet anniversaire en montant une exposition sur « 200 ans de solidarité au service des Lillois ». Dans la mairie du Centre, près de la « salle des barbus », bienfaiteurs des pauvres à leur époque, illustrations et documents anciens remontent bien avant 1796 pour dire comment les Lillois s'occupaient de leurs indigents, exclus d'aujourd'hui.

L'historique fait état des distributions au domicile des « pauvres honteux » de 1235, des vertueuses « charités paroissiales » à partir

du XVI^e siècle, de la bourse commune des pauvres de 1506 financée par une taxe et même par « la vente de passe-droit quant à l'interdiction de manger certains aliments pendant le Carême ». A partir de 1796, les bureaux de bienfaisance font disparaître la notion d'aumône au profit du « droit à l'assistance ». Puis, ce sont les bureaux d'aide sociale en 1953 et les centres communaux d'action sociale en 1986.

Pour Pierre Mauroy, sénateur-maire, qui inaugurerait l'exposition, Lille a une longue tradition de solidarité mais « le combat n'est pas achevé » en ces années de « chômage massif ». Il ne faudrait pas grand-chose

pour voir une explosion sociale dans certains quartiers ». Patrick Kanner situe les CCAS comme des « urgenciers sociaux ».

A une époque où l'on redistribue du lait dans les écoles, l'exposition rappelle de vieilles interdictions de la mendicité, l'enfermement des pauvres (pour l'ordre public), les bons de pain et de charbon. Les indigents s'inscrivaient à l'Œuvre des « lits de fer », payés à température, et avaient droit à des « bains simples et sulfureux ».

M.-F. V.

Mairie de quartier du Centre, rue des Fossés, jusqu'au samedi 11 janvier, tous les jours de 8 à 18 h, sauf le dimanche, et le samedi de 9 à 12 h.



Pierre Mauroy inaugurant l'exposition à la mairie du Centre. Le bureau de bienfaisance de Lille occupa cet ancien hôtel particulier de 1904 à 1986.

Photo Jean-Philippe ROUSSEILLE

LA VOIX DU VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1996